

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 95 (1950)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Revue de la presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Revue de la presse :**Revue de la défense nationale de mai 1950**

La stratégie militaire du Pacte Atlantique est conçue. Au cours de leurs réunions de Paris, sous la présidence du général Bradley, les ministres et les chefs d'état-major ont été à ce sujet en complet accord. Dans une étude très remarquable le capitaine de vaisseau Durand de Saint-Front tente de lever le voile qui cache à juste titre leurs décisions. Il se demande « où serait endigué le flot oriental au cas où celui-ci tenterait résolument de rejoindre la mer ». Chaque nation n'a-t-elle pas à ce sujet des vœux très personnels à émettre ? On ne peut pas dire à des associés « vous serez occupés... mais cela ne durera pas longtemps ». L'avantage que la Grande-Bretagne a toujours pensé retirer de sa situation insulaire doit préoccuper à juste titre les puissances continentales et laisse entrevoir le principe d'une double frontière ; une frontière continentale, « frontière de couverture ou de premier choc » tenue sans conviction et une seconde frontière constituée en arrière par une forteresse insulaire qui serait admise comme une ultime certitude aussi bien par les Etats-Unis que par la Grande-Bretagne.

Après avoir posé le problème, le capitaine Durand de Saint-Front examine « ce que vaut la position insulaire en général et celle des îles britanniques en particulier dans l'hypothèse précise d'une invasion soviétique de l'Europe ». L'examen historique du sort des îles ne porte pas à des conclusions déci-

sives en faveur de leurs défenseurs, bien que l'assaillant doive avoir une supériorité maritime certaine. Cela se confirme du reste dans un passé plus proche, par l'invasion de la Crète, des Philippines, de la Sicile. Sans la bombe atomique, le Japon aurait subi le même sort et le débarquement de 1944 sur le rivage occidental de l'Europe n'aurait-il pas pu se réaliser stratégiquement en sens inverse ?

Dans le cas particulier des îles britanniques, l'étroit bras de mer qui les sépare du continent pourrait faire l'objet d'une bataille purement aérienne dans laquelle une supériorité maritime même écrasante sur le plan océanique serait totalement neutralisée. « Le passage du Channel à l'échelle des engins modernes se présente désormais comme un épisode dans la bataille aéro-terrestre, apparenté au franchissement d'une grande rivière. Les armées soviétiques ne sont pas sans expérience dans cette matière. »

Poursuivant son étude de l'insularité sur un plan plus général, l'auteur établit la distinction entre l'insularité de relief et l'insularité artificielle. Il assimile la première à tout autre obstacle ou barricade. « Les conceptions de l'isolement, de l'interdiction à l'ennemi semblent relever de deux thèmes, familiers sans doute à nos lointains ancêtres, celui du village lacustre et du repaire montagnard. » Quelle est leur valeur respective dans l'état actuel des choses ? En réponse à cette question particulièrement intéressante pour nous autres Suisses, l'auteur affirme l'avantage de la montagne : « Les forces d'assaut terrestres désormais essentiellement blindées et de plus en plus lourdes, se voient obligées de forcer ces passages où la défense concentrée est relativement facile, tandis que l'eau permet toutes les routes. Les forces aériennes elles-mêmes sont gênées beaucoup plus qu'en pays plat, et les opérations de parachutage, d'atterrissage pour créer des têtes de pont deviennent délicates. »

« Sur le continent européen, dans ces conditions, la Suisse apparaît comme une « île forte », supérieure à la Grande-

Bretagne. Quant à l'Espagne, île véritable au surplus sur trois côtés, on peut sans doute faire le même raisonnement et penser que les Pyrénées constitueraient un barrage au moins aussi facile que le Pas de Calais. »

Le capitaine Durand parle ensuite de l'insularité artificielle par laquelle un défenseur peut créer autour de son réduit une zone de franchissement très difficile ou impossible en appliquant la théorie de la terre brûlée, la réalisant soit par l'eau ou le feu, soit par les moyens modernes de l'atome et de la radio activité.

Dans sa conclusion, le capitaine Durand de Saint-Front évoque une occupation éventuelle de l'Europe continentale. « Il ne serait alors plus question ni d'évacuation, ni de résistance. Toutes les forces conquises seraient retournées de gré ou de force et non plus seulement neutralisées comme ce fut le cas dans la dernière guerre mondiale. Invoquant à la fois M. Delage et M. Rougeron, il suggère « le retour aux principes de Vauban, bien entendus modernisés permettant « de canaliser le flot offensif, si puissant qu'il parût, entre une succession de môles », amenant à considérer l'Europe occidentale comme un archipel dont certaines îles seraient situées bien à l'est de la Grande-Bretagne. »

Au sommaire de cette revue de mai figurent encore quelques études et articles fort intéressants : *Les affaires étrangères au Maroc* par M. Martelet. *La 4 D.C.R. à Montcornet* (mai 1940) par le Cdt. d'Ornano. *La mise en place des hommes dans l'armée moderne*, par le capitaine Viannay. *Crises morales de l'Armée française au XIX<sup>e</sup> siècle* par le Cdt. Chalmin, puis les études, enquêtes et chroniques qui en constituent le complément habituel.

D.